



AVIS

L'assemblée primaire de la **Municipalité** est convoquée

LUNDI 20 JUIN 2022 A 19 H 00

au foyer de la salle polyvalente.

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée du 16 décembre 2021
2. Présentation des comptes 2021
3. Rapport du réviseur
4. Approbation des comptes 2021 et décharge aux organes responsables
5. Acquisition du bâtiment bourgeoisial et de la maison Thérèse Carroz - Décision
6. Divers

Un apéritif vous sera offert à l'issue de l'assemblée.

Les comptes de la municipalité et le p.-v. de l'assemblée de décembre 2021 sont disponibles au bureau communal, pendant les heures habituelles d'ouverture du guichet, 20 jours avant l'assemblée. Ils peuvent aussi être consultés sur le site Internet de la commune.

Les citoyennes et citoyens sont invités à poser leurs questions par écrit ou directement à secretariat@arbaz.ch jusqu'au dimanche soir précédant l'assemblée. Ainsi le Conseil sera en mesure d'y répondre de manière référencée.

Arbaz, le 20 mai 2022

COMMUNE D'ARBAZ

Le Président
Jean-Michel BONVIN

Le Secrétaire
John TORRENT